

LETTER NUMBER 392

1 1848-04-12

2 Monsieur le Supérieur de l'Institution des Joséphites Rue du Canal a Bruxelles

L. st. J. M. J.

Monsieur le Supérieur

Il paraît que nous serons forcés de rembourser les 37.000 frs dont est chargée la maison de Louvain. C'est le notaire Morren de Bruxelles qui gère les affaires de nos créanciers. Vous ferez bien de prendre prudemment quelques informations chez Mr Lauwereys, chez Mr le notaire Valentyns, etc. s'il n'y a pas moyen de nous procurer de l'argent. Nous fournirons hypothèque, si la somme est grande et dans l'autre cas, notre parole vaudrait bien une hypothèque.

Prions, mon cher Ami, nous sommes soumis à des épreuves. Je vous souhaite une vraie résurrection, avec J. C. Je suis tout à vous en N. S. J. C.

12 avril 1848

C. G. V. C.

12 April 1848

To the Superior of the Josephite Institution, Rue du Canal, Brussels.

Praised be Jesus, Mary and Joseph

Dear Superior,

It seems that we will be forced to repay the 37,000 francs of Louvain's debt. It is the lawyer Morren, from Brussels, who is directing the affairs of our creditors. You would do well to carefully obtain information from Mr Lauwereys, from the lawyer Valentijns, etc. to see if there is any way of getting this money. We will provide a guarantee if the sum is large and, if it is not, our word is valid as a guarantee.

Let us pray, my dear friend; we are undergoing a trial. I wish you a true resurrection with Jesus Christ. I am all yours in Our Lord Jesus Christ.

12 April 1848

C.G.V.C.